

Projet Pédagogique Année 2025/2026

ALSH Belle image maternelle

Thème : « La nature à travers les 4 saisons »



N° d'habilitation 0940056CL000125

Directrice Sidonie KOTE

SOMMAIRE

I – Présentation

- a- Coordonnées de l'accueil**
- b-Typologie du public accueilli**
- c- L'équipe d'animation**
- d- Environnement et équipement**
- e- Modalités de fonctionnement(moyens humain et financiers)**
- f- Budget**
- g-Modalités de fonctionnements**

II – Cadre pédagogique

- a- Projet éducatif de la ville**
- b- Les valeurs éducatives de l'accueil de loisirs**
- c- Objectifs pédagogiques**
- d- Objectifs opérationnels et démarche pédagogique**
- e- Projets d'animation**

III – Fonctionnement

- A- Les différents temps d'accueil**
 - a- Périscolaire**
 - a-1-L'accueil du matin**
 - a-2- la pause méridienne**
 - a-3- La Charte de la pause méridienne**
 - a-4- L'accueil du soir**
- B- La journée type**
 - a- Mercredis**
 - b- Vacances scolaires**
- C- Rôle des personnels**
 - a- Animateurs**
 - b- Directeur**
 - c- Coordination**
- D-Hygiène et sécurité**
 - b- PLAN VIGIPIRATE**
 - c- Exercices d'évacuation**
 - d- Fiches sanitaire**
 - e- Cahier de bord**
 - f- Pharmacie**
- g-Recommandations de sécurité et de soins d'infirmérie et soins destinés aux enfants**

IV –Evaluation

- a- Evaluation du projet pédagogique**
- b- Evaluation de l'équipe d'animation**
- c- Les points négociables et non négociables**

V – Les annexes

- Projet de fonctionnement Pause Méridienne**
- Projet de fonctionnement Matin/Soir**
- Trame du projet d'activité**
- Trame projet d'animation**
- Protocole d'évacuation incendie**
- Feuille d'aide à la réunion**
- Liste des affichages obligatoires et règlementaires**

I – Présentation

a- Coordonnées de l'accueil

L'accueil de loisirs est situé dans l'école maternelle de Belle image au :

11 rue Amédée Picard 94230 Cachan

Téléphone : 01 49 69 91 91/06 46 86 58 82

Mail : alsh.mater.bi@ville-cachan.fr

Horaires : **Accueil du matin :** 7h30 – 8h30

Pause méridienne : 11h30- 13h35

Accueil du soir : 16h15 – 18h30

Mercredi : * Accueil de loisirs journée de 7h30 à 9h15

* Sortie des ½ journées : 12h20 – 12h30

* Sortie de 17h à 18h30

Vacances scolaires : * accueil de 7h30 à 9h15

* Sortie de 17h à 18h30

Typologie du public accueilli

L'accueil de loisirs Carnot maternel accueille :

- 20 enfants en moyenne en accueil du matin entre 3 et 7 maternelles et entre 6 et 13 élémentaires.
- 65 enfants en moyenne en accueil du soir (15 petits ,25 moyens, 25 grands) entre 7 et 17 élémentaires
- En moyenne le mercredi 65 enfants (15 petits ,25 moyens, 25 grands) dont environ 15 qui restent uniquement en demi-journée
- Entre 70 et 95 enfants lors des regroupements inter-centres avec l'ALSH Paul Doumer et périodes de vacances scolaires.

Ils sont âgés de 3 à 6 ans en maternelle et entre 6 et 10 ans en élémentaire. Sauf durant les regroupements car à Paul Doumer il y a une section de TPS à partir de deux ans.

Environs 45% de filles et 55% garçons,

L'école accueille 7 classes dont 3 sont en double niveaux (PS/MS et PS/GS) 174 enfants repartie 56 petits, 55 grands, 64 moyens.

L'accueil du matin est un regroupement maternel et élémentaire, différent de l'accueil du soir durant lequel les enfants d'élémentaire sont accueillis à partir de 18h00 en mode garderie. (Voir annexe fonctionnement des accueils matin et soir)

ESH : L'ALSH peut accueillir des enfants et/ou porteur d'un handicap. Il y a 2 enfants ESH scolarisés cette année, nous n'accueillons pour le moment aucun de ces enfants le mercredi et 1 en pause méridienne et un autre durant les vacances.

Si un ESH doit être accueillis, un RDV préalable avec la référente en charge du handicap de la ville et le Service Enfance est pris avec la famille afin d'adapter au mieux l'accueil pour l'enfant et si besoin lui dédié un animateur.

Chaque enfant dispose d'un livret de suivi, dans lequel l'animateur indique régulièrement les difficultés de l'enfants, ses progrès, ses préférences occupationnels sous forme de bilan de la journée. Le livret suit l'enfant à chaque changement d'animateur, par exemple durant les périodes vacances. Nous disposons également d'une tente refuge installée dans la ludothèque dans laquelle se trouve une boîte avec des accessoires et jouets sensoriels. Dédiée uniquement pour les enfants ESH, cet espace consiste à offrir à l'enfant une bulle dans laquelle il peut se retrouver au calme, isolé de l'environnement lorsqu'il en ressent le besoin.

PAI : Protocole établi par écrit entre les parents, l'établissement scolaire, l'accueil de loisirs (chef d'établissement, médecin, infirmier, assistante sociale, conseiller d'orientation, psychologue ...) et des partenaires extérieurs, pour permettre l'accueil d'un enfant souffrant d'un handicap ou d'une maladie. A ce jour il y a 14 enfants qui suivent un projet

d'aide individualisé (PAI) dont 2 avec panier repas. La liste est affichée sur les portes du placard dans le hall attenant au bureau de la Directrice d'école où les PAI sont rangés dans des boîtes individuelles classées par section. Le double de la liste est affiché sur les portes du placard à pharmacie dans le bureau de la Directrice ALSH.

b- Environnement

Le centre est situé dans l'école de Belle image maternelle, au sein d'un quartier socialement mixte au centre-ville constitué d'habitat collectif privé et social.

Le quartier est sociologiquement favorisé, caractérisé par une forte proportion de cadres et professions intermédiaires. Côté immobilier, les habitations du quartier sont réparties en 10 % de maisons et 90 % d'appartements. La part de logements sociaux est ici de 18 %. (***Données INSEE**).

Il bénéficie de transports en communs à proximité : Bus des lignes 184, 187 et 193 et les arrêts de la Valouette 3 (V3). RER B Arcueil-Cachan à 10 minutes à pied ;

c- L'équipe d'animation

Directrices : KOTE Sidonie, BAFD : Responsable ALSH maternelle sur le temps du matin, de la pause méridienne, de l'accueil du soir et des mercredis et vacances. Ginette GOUALA ALSH Directrice élémentaire responsable en alternance des accueils matin et soir (annexe calendrier semaine A et B).

Animateurs, tableau de présence :

Animateurs	Mater	Elem	diplôme	Tps travail	Mercredi	midi	matin	soir
SADOK Djamilia	X		Bafa	100%	X	X	X jeudi	X
MHOUMADI Roukia	X		Bafa	100%	X	X	X lundi	X
EBIBI NGAPORO Natacha	X		Bafa	100%	X	X	X mardi	X
PRINCE Béatrice	X		Bafa	100%	X	X	X vend	X
DAOU Ghada	X		Bafa	100%	X	X	X vend	X
WILLAIME – ANGONIN Kevin		X	Bafa	100%			X lundi	X
BESSAULT Laurent		X	Bafa	100%				X
MZE Fatima		X	STB	100%			X jeudi	X
IBEN ZAHIR Marieme		X	Bafa	90%			X lundi/M	X sauf lundi
MARCHAT Madelaine		X	Bafa	80%				X sauf lundi/jeudi
BERRIRI Marwa		X	ND	Vac			X sauf lundi	
ARSENE—VALENTIN Emma	X		STB	Vac	X	X		
BELHAROUAT Redouane	X		STB	Vac	X	X		
FOURRIER GARTNER Arthur	X		STB	Vac	X	X		
LUIS Eben	X		STB	Vac		X		
OBRADOVIC Olivera	X		Bafa	Vac		X		
BOIRARD Tony	X		ND	Vac		X		
D'ARPINO Patricia	X		ND	Vac		X		

d- Modalités de fonctionnement (moyens matériel, humain et financiers)

Equipement

Le centre est composé de :

Au Rez-de-chaussée :

- 1 réfectoire ou salle bis utilisée en salle d'animation pour l'accueil du matin, accueil du soir, mercredis et vacances (appelée "La Rotonde")
- 2 cours de récréation avec des structures de jeux (grand et petits)
- 2 blocs sanitaires (dont un dans la cour des grands)
- 1 salle d'activité nommée « L'Appartement » adjacent au bureau de la direction ALSH
- 1 Bureau de direction A.L.S.H.
- 1 salle de motricité au rez-de-chaussée (Durant les vacances, et selon les effectifs, la salle peut être réaménagée comme salle d'activité)

Au 1er étage

- 2 réfectoires (grand rose, petit vert)
- 1 grand dortoir
- 2 Blocs sanitaire
- La bibliothèque (salle bis)

Au 2ème étage

- 1 salle de motricité,
- 1 espace A.L.S.H. derrière le rideau
- 1 salle adjacente à cette espace que l'on appelle 'Ludothèque'
- 2 Blocs sanitaires
- 1 salle des maitres (lieu de réunion photocopieuse+ ordinateur)

L'accueil de loisirs bénéficie de l'accès à plusieurs structures municipales dont :

- Piscine
- Bibliothèques
- Cinéma
- Gymnases
- Parc Raspail
- Stade Léo Lagrange
- Centres socioculturels
- L'Orangerie (exposition)
- Théâtre

Ces structures permettent de mettre en place des projets d'activités ou d'animation en partenariat afin de favoriser l'accès à la culture et au sport, propices aux rencontres et aux échanges.

e- Budget

Le budget du centre de loisirs est attribué pour l'année civile puis distribué par période. Il est réparti en différents chapitres et proportionnel aux accueils :

- Droits d'entrée : permet l'organisation de sorties (spectacle, cinéma, piscine, etc.)
- Prestation spectacle : permet l'accueil d'un intervenant (magicien, comédien, etc.)
- Matériel consommable : permet l'achat de feutres, peinture, feuilles etc.
- Livres, supports enregistrés : permet l'achat de CD, DVD, livres etc.
- Petits équipements : permet l'achat de jouets, ballons, ciseaux, fauteuils etc.
- Investissement : meubles, jeux
- Fournitures bureautiques

Des achats alimentaires et des produits pharmaceutiques sont achetés directement par le service enfance. Les achats d'investissement sont également à la charge du service enfance ainsi que l'achat de matériel pédagogique spécifique au regard de l'évolution des projets.

Nous attendons le nouveau budget 2026 pour les dépenses de fournitures courantes et des petits matériels nécessaire pour mener les projets. Chaque dépense fait l'objet d'un bon de commande et d'un suivi sur un support spécifique.

f- Modalités de fonctionnements

Les réunions

Afin de mettre en place le projet Pédagogique, de préparer les projets d'animations annuels ou par période, d'établir les programmes d'activités des mercredis et vacances scolaires, d'améliorer le déroulement et le fonctionnement des accueils du matin et du soir plusieurs heures de réunions sont organisées :

- Pour le périscolaire : Réunion en commun avec l'ALSH élémentaire de secteur (fixée selon les besoins) et 1 heure hebdomadaire de temps d'échange pour les 2 directrices de la structure
- 4 heures hebdomadaires de temps administratif pour les directrices hors accueil des enfants, dont 1h de temps de passation avec les deux directrices.
- Pour les mercredis : Réunion d'équipe Hebdomadaire 2h le jeudi matin
- Pour les points RH et préparation des activités : 2 h le lundi matin
- Pour la Pause méridienne 10h réparties et fixées sur l'année selon le calendrier.
- Réunion hebdomadaire de Direction avec la coordination le mardi matin. Un sur deux en commun avec les élémentaires
- Pour les vacances scolaires : Réunion de préparation 2h/Semaine et Bilan 1h/ Semaine
- Pour les titulaires et contractuels 2h une fois par mois organisées autour d'échange de savoir
- Enveloppe d'heures disponibles pour l'évènementiel, projets et groupes de travail

Des enveloppes d'heures de réunions ont été mises en place dans le cadre de l'annualisation des agents, pour effectuer tout type de réunions ou d'évènements réalisés pour la ville, elles sont proportionnelles à la quotité de présence de chaque agent. Pour les animateurs vacataires, elles sont payées au réel.

Avec l'annualisation les dates et heures de réunions sont fixées sur le calendrier annuel commun à tous. Tout changement d'horaires ou de date doit être porté à validation avec la hiérarchie.

Durant ces réunions, sont abordés et organisés :

- Le fonctionnement du quotidien et la programmation des activités ;
- La transmission des informations relatives au personnel (RH) ;
- Les axes pédagogiques en lien avec les thématiques du moment (projets, perspectives, bilans, etc.) ;
- Des rappels sur les consignes de sécurité ;
- Le suivi individualisé des enfants (ESH, PAI, difficultés particulières, détection de besoins spécifiques...).

Ces temps d'échanges permettent également :

- Des régulations en fonction des besoins observés sur le terrain ;
- Des partages de connaissances suite aux formations suivies par les agents ;
- Des temps de formation interne favorisant la montée en compétence et la cohérence d'équipe.

Le Matériel mis à disposition

Le centre dispose de divers équipements permettant le bon fonctionnement du service et la mise en œuvre des activités :

- Informatique et bureautique :
 - Un ordinateur situé dans le bureau de direction ;
 - Un ordinateur supplémentaire disponible en salle des maîtres ;
 - Une imprimante-photocopieuse partagée avec l'école ;
 - Une imprimante dédiée dans le bureau de direction ;
 - Un téléphone fixe et un téléphone portable ;

- Une tablette numérique.
- Ressources documentaires :
 - Une bibliothèque comprenant des ouvrages du SEJ et de la municipalité.
- Matériel pédagogique et d'animation :
 - Ensemble du matériel fongible et non fongible nécessaire aux activités, disponible au sein du centre.

II – Cadre pédagogique

a- Projet éducatif de la ville

L'élaboration du projet pédagogique est liée au PEDT (Projet Educatif Du Territoire) celui-ci est renouvelé cette année.

Les intentions éducatives de la ville sont :

Axe 1 : Considérer l'enfant dans sa globalité, avec ses spécificités et tendre à respecter son rythme

Axe 2 : Favoriser les projets visant à développer la participation des enfants dans une dynamique de coopération

Axe 3 : Encourager les projets qui s'inscrivent dans la réalité et la ressource territoriale.

Ces axes visent à donner aux enfants l'opportunité de découvrir et de pratiquer avec, autant que nécessaire, la formalisation de partenariats : théâtre, bibliothèques, cinéma, piscine, terrains sportifs etc.

Les objectifs de la politique éducative :

- Harmoniser les postures et les finalités éducatives entre tous les acteurs.
- Structurer et outiller les partenariats ville, éducation nationale, associations, institutions.
- Articuler et rendre lisibles les offres périscolaires et extrascolaires.
- Renforcer la continuité éducative de 0 à 18 ans sur l'ensemble du territoire.
- Faciliter les transitions entre le milieu familial, la petite enfance, l'enfance et l'adolescence. Créer les conditions de la participation de toutes les familles.
- Soutenir, accompagner les familles et les enfants en difficulté.
- Développer les conditions de l'apprentissage et de la citoyenneté.
- Sensibiliser les enfants, les jeunes au monde et à sa compréhension, au fonctionnement des institutions.
- Favoriser l'apprentissage du vivre ensemble, de la démocratie et la mise en place de projet à intérêt collectif.
- Garantir à tous l'accès aux ressources éducatives du territoire. Les activités proposées au sein des temps périscolaires et extrascolaires seront diversifiées et adaptées à l'âge des différents publics, leur permettant de s'épanouir, d'affirmer leur personnalité, de découvrir, d'expérimenter, de partager, d'être valorisés, reconnus, tout en favorisant le nécessaire part de rêve, de plaisir, de joie, de rire, inhérente à un temps de loisirs.

Ces propositions devront, dans un esprit ludique, permettre à l'enfant :

- Le développement de son inventivité, de ses aptitudes logiques, en passant par la pratique de jeux à la fois collectifs et individuels
- La connaissance et la maîtrise de son corps par le biais d'activités physiques et sportives.
- Le développement de sa créativité et de sa sensibilité par l'accès aux pratiques artistiques et culturelles
- L'apprentissage de l'autonomie étape par étape
- L'épanouissement de sa personnalité, le développement de sa capacité de jugement et de son sens critique

b- Les valeurs éducatives de l'équipe pédagogique

- Les valeurs éducatives de l'accueil de loisirs sont les suivantes :

1. Le respect de soi, des autres et du monde qui nous entoure
2. L'équité, la sincérité et l'honnêteté
3. Le partage et la solidarité

Lors de nos réunions de préparation du projet pédagogique, auxquelles l'ensemble de l'équipe a participé, nous avons choisi trois valeurs essentielles que nous partageons tous. Parmi de nombreuses propositions, ces trois valeurs sont revenues de manière récurrente et nous ont semblé fondamentales.

Elles correspondent particulièrement aux enfants âgés de 3 à 6 ans, pour qui l'entrée à l'école maternelle représente :

- une première expérience de vie en collectivité,
- une période de découverte de soi et des autres,
- une ouverture vers l'environnement qui les entoure.

L'équipe d'animation et la direction s'engagent à faire vivre ces valeurs au quotidien, en veillant à ce qu'elles soient en adéquation avec nos objectifs éducatifs, notamment autour de la socialisation et de l'autonomie des enfants.

c - Objectifs pédagogiques

Durant cette année, les objectifs pédagogiques majeurs poursuivis sont :

- Permettre aux enfants de découvrir la vie collective tout en respectant son individualité
- Développer l'autonomie en respectant le rythme de l'enfant et la confiance en soi
- Développer le vivre ensemble et la solidarité au quotidien
- Favorisé l'imaginaire et la créativité
- Développer la motricité et l'éducation physique
- Participer à l'éveil culturel et au développement durable
- Favoriser la continuité éducative en améliorant les échanges parents/professionnels

d-Objectifs opérationnels et démarche pédagogique

<u>Objectifs généraux</u>			
Objectifs pédagogique	Démarche opérationnels	Objectifs	Projets d'animations
f- Permettre aux enfants de découvrir la vie collective tout en respectant son individualité	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de temps libre • Créer des espaces de dialogue • Permettre de s'exprimer de différentes manières 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des pôles de jeux et des ateliers variés en laissant la libre circulation et le libre choix de l'enfant • Mise en place de réunion d'enfants • Être disponible et à l'écoute • Atelier d'expression artistique sous toutes ses formes 	
g- Développer l'autonomie en respectant le rythme de l'enfant et la confiance en soi	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à des séjours courts • Définir ensemble des règles de vie • Mise en place d'un apprentissage de la vie quotidienne (hygiène, se servir seul, débarrasser, s'habiller et se déshabiller, jouer, ranger) • Encourager et valoriser les comportements 	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'enfant de se découvrir hors du contexte familial • Apprendre à jouer ensemble, jeux collectifs et sportif • Partager des temps informels repas, jeux libres • Accompagnement au quotidien, apprendre à faire seul et ne pas à faire à la place • Aménagement des espaces, partage des lieux de vie par section cloisonnée • Ne pas instaurer d'attente de résultat chez l'enfant 	

h- Développer le vivre ensemble et la solidarité au quotidien

- Favoriser la socialisation en acceptant et en respectant les autres

- Partager des projets, des sorties et spectacle
- Création d'affichage des règles de vie
- Proposé des jeux collectifs
- Lors des activités du quotidien
- Adapter le langage et la communication
- Créer des espaces de parole lorsque c'est nécessaire

- Favoriser les jeux d'équipe

- Apprentissage des jeux collectifs

- Mise en place d'atelier artistique visant à comprendre et à respecter les règles de vie en communauté.

- Atelier d'expression et mime
- Création d'affiche sur la vie quotidienne (sécurité, hygiène, droits et obligations)
- Réunion d'enfants autour du vivre ensemble et des règles de vie.

i- Favorisé l'imaginaire et la créativité de l'enfant.

- Réalisation de diverses activités manuelles où l'enfant laissera exprimer sa propre créativité
- Elaboration d'ateliers stimulant l'imaginaire de l'enfant
- Décoration des espaces de vie et de jeux
- Donner du temps libre

- Mise en place d'ateliers créatifs (dessin, peintures., assemblage, modelage.)
- Amener les enfants à découvrir un thème par différentes méthode (scénette, marionnette, chanson, film, livre, image.) la sensibilisation
- Proposition d'ateliers de construction, bricolage, fabrication, pâte à modeler...
- Mise en place d'ateliers contes, et de découvertes d'images
- Mise en place d'atelier expression/éveil corporel, danse, relaxation
- Atelier éveil musical et découverte
- Création de décoration,
- Utilisé les travaux manuels des enfants comme décoration (fresque, guirlandes...)
- Favoriser les jeux libres en participant et en régulant

<p>j- Développer la motricité et l'éducation physique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les activités sportives, visant à développer la coopération, et l'esprit de groupe, développer la motricité et la coordination des mouvements. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de parcours de motricité et d'initiation sportifs. • Initier les enfants aux différents jeux collectifs • Activités collectives obligeant le public à composer avec les autres pour réussir. Avec des jeux sportif, d'équipes, collectifs, coopération
<p>k- Participer à l'éveil culturel et au développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec les prestataires de la commune (jardin, piscine, bibliothèque, cinéma, théâtre) • Sensibilisation à l'écologie 	<ul style="list-style-type: none"> • Interventions de prestataires au sein de l'ALSH (spectacle, atelier jardinage, lecture) • Sortie chez les partenaires et prestataires de la commune (cinéma, piscine, bibliothèque). • Sortie extérieure à la ville, découverte des parcs, ferme pédagogique, musée, exposition... • Entretien de l'espace potager dans l'école • Activités créatives avec du recyclage • Tri alimentaire à table (compostage) • Découverte de la bio diversité
<p>l- Favoriser la continuité éducative en améliorant les échanges parents/professionnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer avec les familles autour de la journée de l'enfant • Mise en place d'un projet autour de la parentalité 	<ul style="list-style-type: none"> • En étant à l'écoute des familles, en assurant un suivi des enfants, en faisant les retours d'informations lorsque c'est nécessaire • Organiser et animer des temps autour de différentes thématiques (sommeil, écran, alimentation, activité parents /enfants) dans lesquels les parents participent

e-Projets d'animation

Notre thème à l'année est : « La nature à travers les 4 saisons »

Ce choix a été fait par l'équipe d'animation afin de répondre au mieux à nos objectifs pédagogiques et aux besoins des enfants de manière ludique et éducative à travers différents projets d'animations et tout au long de la journée de l'enfant.

Pour la section des PETITS

Découverte des 4 saisons à travers les couleurs :

- Septembre à novembre « les couleurs de l'automne »
- Décembre à février « les couleurs de l'hiver »
- Mars à mai « les couleurs du printemps »
- Juin juillet « les couleurs de l'été »

Apprendre à distinguer les couleurs en repérant celles qui dominent en particulier les différentes saisons. Autour de la thématique de « la nature » Les enfants découvriront les petits animaux, les insectes, les plantes, les fleurs, les fruits, légumes à travers des activités de création et fabrication mais aussi des temps de sensibilisation avec des chansons, histoires et marionnettes ainsi que des temps de jeux de motricités, jeux collectifs, jeux de rondes adaptés à chaque saison. Ainsi les enfants seront transportés dans l'univers de la nature et des saisons.

Pour la section des MOYENS

Le voyage de Mr Jacques à travers les saisons

- Septembre à novembre « l'automne de Mr Jacques »
- Décembre à février « l'hiver de Mr Jacques »
- Mars à mai « printemps de Mr Jacques »
- Juin juillet « l'été de Mr Jacques »

Monsieur Jacques est un personnage imaginaire créé et incarné par les animateurs. Il viendra régulièrement à la rencontre des enfants pour les sensibiliser aux saisons, à la nature et à ses transformations, tout en les encourageant à adopter des comportements écoresponsables.

Au fil de ses interventions, les enfants participeront à :

- Des activités de découverte et de respect de la nature, notamment grâce à l'espace potager ;
- Des activités manuelles mettant à l'honneur le recyclage et la récupération ;
- Des jeux collectifs et coopératifs, favorisant l'entraide et la cohésion de groupe.

Ces propositions trouveront leur aboutissement dans l'organisation de grands jeux en fin de période, permettant de valoriser les apprentissages et de renforcer la dynamique collective.

Pour la section des GRANDS

Les saisons en folie

- Septembre à novembre « La chanson de l'automne »
- Décembre à février « la danse de l'hiver »
- Mars à mai « le théâtre du printemps »
- Juin juillet « le spectacle de l'été »

Découverte des 4 saisons de manière artistique chanson, danse, théâtre mais aussi fabrication et création de décors, accessoires, costumes pour une grande finalité « le spectacle des saisons en folie ».

Les projets en commun :

Le Carnaval : des enfants rythmera la 2^{ème} période de janvier à mars. Des ateliers de créations de costumes et accessoires, décoration, danses, chants, dans le thème qui sera annoncé prochainement.

La cour dynamique : est un temps d'activités encadrer et mis en place par les animateurs. Les espaces sont délimités et dédiés à différentes propositions telles que : jeux d'équilibres, d'adresses, d'imitations, de construction. Avec du matériel adapté mis à disposition. En rotation et accessible en petit groupe.

Petit deviendra grand : tout au long de l'année les enfants grandissent et nous les accompagnons vers l'autonomie. Les animateurs mettront l'accent sur l'accompagnement au quotidien afin que les enfants apprennent et puissent lorsqu'ils sont prêts à faire par eux-mêmes : s'habiller, se déshabiller, s'exprimer, gérer les émotions, manger, débarrasser, ranger, jouer ensemble et tout cela passera par l'apprentissage des règles en collectivité et par le jeu.

L'espace potager : entretien de l'espace potager et des plantations, atelier compostage, atelier semi, fabrication et création de décos intérieur et extérieur, découverte de la biodiversité et des animaux qui y vivent. A travers ce projet que nous partageons avec l'équipe enseignante les enfants seront initiés à la découverte et au respect de la nature et son environnement. Tout au long de l'année les enfants participeront aux ateliers jardinage et aux activités de créations comme une mangeoire pour oiseaux, hôtel à insectes, décoration d'extérieure « insectes géant, fleurs ».

Projet Ludothèque : Un partenariat autour du jeu de société est mis en place au cours de l'année avec les enseignants et les parents d'élèves (MS/GS). Dates qui restent à déterminer.

Initiation au développement durable : Durant l'année les enfants seront sensibilisés au développement durable à travers l'utilisation régulière pour les activités de matière recyclée (emballage, récupération...) mais aussi en utilisant le composteur, le tri alimentaire à table (déchet organique des repas) ...Nous aiderons les enfants à comprendre ses principes à travers les activités proposées et grâce aux différents intervenants. Le respect de la nature et de son environnement, les petites bêtes sera également aborder à travers des petits jeux, chansons, histoire et activités manuels.

Projet Familles : Mis en place dans le but de valoriser le rôle éducatif du centre de loisirs, des actions seront organisées et proposées durant l'année : soirées, porte ouverte et des sorties parents-enfants, qui auront comme objectifs de renforcer le lien familles et professionnels, soutenir les parents dans leur rôle éducatif, favoriser le bien-être de l'enfant, créer une dynamique de coéducation.

III – Fonctionnement

A- Les différents temps d'accueil

a- Périscolaire :

- a-1- L'accueil du matin :

De 7h30 à 8h30, les enfants de la maternelle sont accueillis par les animateurs dans l'appartement et les élémentaires dans la rotonde au rez-de-chaussée.

C'est un accueil personnalisé et échelonné. Les parents pourront entrer et accompagner leur enfant si besoin. Divers coins jeux sont à la disposition des enfants, encadrés par les animateurs (jeux de société, histoires, activités manuelles, échanges avec les enfants, etc.).

L'accueil du matin permet aux enfants de prendre leurs marques et de gérer leur rythme matinal.

A 8h20, les enfants de la maternelle sont accompagnés dans leurs classes pour petits et dans la grande cour pour les moyens grands.. Les élémentaires sont accompagnés par deux animateur à l'école Belle image élémentaire de l'autre côté de la rue.

Les animateurs du matin sont polyvalents sur les groupes maternels et élémentaires.

- a-2- La pause méridienne :

De 11h15 à 13h35, les animateurs arrivent sur le site à 11h15 mais ne prennent les classes en charge qu'à partir de 11h30. Ces quinze minutes de présence permettent de mettre en place et de préparer le temps de la pause méridienne

(rappel des consignes par le directeur et des changements d'organisation éventuels, préparation des ateliers du midi, passation avec l'enseignant).

A 11h30, les animateurs prennent en charge les classes. Un appel nominatif est fait dans les salles de classe ainsi qu'un comptage des effectifs. Après passage aux toilettes les enfants sont répartis en deux services :

Des ateliers et des temps libres sont proposés pour les deux services. Ces temps d'activités permettent aux enfants de découvrir de nouvelles propositions d'activités diverses sportives et manuelles. Une programmation sur la semaine est proposée. Voir fonctionnement de la pause méridienne annexe.

De 13h25 à 13h35 lorsque les enfants du deuxième service ont terminé leurs repas ce temps est dédié à la passation avec les enseignants et permet de faire un debrief avec l'ensemble de l'équipe, d'échanger d'éventuel informations à transmettre aux familles concernant des enfants restant au gouter le soir et à ranger du matériel utilisé.

- **a-3- La Charte de la pause méridienne :**

Le livret de la Charte de la pause méridienne est disponible dans le bureau de direction Alsh dans la bannette pause méridienne. Celle-ci informe des objectifs donnés par la Ville sur le temps méridien et en fixe l'organisation des différents acteurs.

- **a-4- L'accueil du soir :**

Ce temps est en responsabilité partager avec la Directrice élémentaire Ginette GOUALA tout comme le matin (planning alterné semaine A et B). L'équipe d'animation élémentaire intègre l'équipe maternelle et réalise les mêmes missions. Voir annexe fonctionnement du soir et matin

Les animateurs arrivent sur le site à 16h15 mais ne prennent les classes en charge qu'à partir de 16h30. Ces quinze minutes de présence permettent de mettre en place et de préparer l'accueil du soir (disposition du gouter, rappel des consignes par le directeur et des changements d'organisation éventuels, préparation des ateliers du soir).

A 16h30, les enfants inscrits à l'accueil du soir, sont accompagnés et installés au réfectoire pour goûter. Le goûter est un moment convivial entre les animateurs et les enfants laissant à ces derniers une certaine autonomie. Les enfants prennent la place de leurs choix. Les animateurs préparent intégralement la mise en place du gouter (Distinction des couverts, ouvrir les briques de lait ou de jus et remplir les brocs d'eau, couper le pain, couper et éplucher certains fruits, servir les boissons, aliments...)

Le listing général est vérifié lorsque tous les enfants sont assis alors que chaque animateur a déjà vérifié scrupuleusement sa liste (appel nominatif et comptage des enfants). Les enfants passent aux toilettes de manière échelonner afin de ne pas se mélanger puis viennent se présenter devant le réfectoire et se place à leur table. Après le gouter les enfants rejoignent leur animateur et le choix des activités peuvent alors se faire parmi les différentes propositions en fonction du programme établi (Jeux sportifs ou collectifs, d'éveil, danse, jeux de société, perles, bracelets, etc.). Ce sont des ateliers dirigés par les animateurs. Les enfants ont la liberté d'y participer ou non. Les espaces d'imitation sont disponibles pour les enfants désirant jouer seul permettant ainsi aux parents de récupérer leur enfant à leur arrivé.

A 17h, les portes sont ouvertes aux parents avec contrôle visuel et nominatif fait par un animateur qui sera en charge du listing. Dès lors où une personne vient chercher un enfant et n'est pas reconnu une pièce d'identité est alors demandée afin de vérifier sur sa fiche sanitaire si celle-ci est habilitée à récupérer l'enfant.

A 18h00, deux animateurs se détachent pour aller chercher les enfants d'élémentaires. Ils sont ensuite accueillis en mode garderie dans la rotonde jusqu'à 18h30 (Projet de fonctionnement matin/soir en annexe)

Procédure de retard

En cas de retard, les parents sont priés de bien vouloir avertir aussi tôt que possible la Directrice. Une feuille de retard doit être remplie par le parent dès 5 minutes de retard.

Dès le troisième retard, la famille est signalée au Service Enfance et en cas de répétition récurrente ou de long retard, ils sont reçus par le responsable de service afin de leur rappeler l'obligation de respecter les horaires et une majoration tarifaire peut être appliquée.

B- La journée type

a- Les Mercredis :

7h30-9h15 : Accueil échelonné du matin : Jeux libres dans la salle de l'ALSH pour les moyens et grands, dans l'appartement pour les petits (Jeux de société, coin dessin, coin lecture, moment d'échange adultes/enfants).

A partir de 8h30 le groupe des moyens est accueillis dans leur salle (ludothèque) L'animateur se doit d'être accueillant avec le public et les familles à leur arrivée. Il prend le temps d'intégrer au mieux les enfants à leur future journée à l'ALSH en leurs proposants différents pôles ludiques et adaptés. Au niveau de son positionnement, il est en contact permanent avec les enfants en gardant un œil vigilant et bienveillant sur ces derniers.

9h20- 9h45 : Rassemblement pour appel nominatif et comptage des effectifs. Temps de chansons et sensibilisation sur la journée, le thème, les activités et les sorties puis séparation des groupes pour le début des activités. Les petits sont dans la classe 1, les moyens classe 5 ou Mezzanine et les grands la salle 6.

9h45h-11h30 : Sensibilisation et début des activités motrices, manuelles, collectives, imitation, réflexion, dans chaque groupe

11h50 : Rassemblement pour petit jeux collectifs puis accompagnement aux toilettes avec lavage des mains en chanson et par petit groupe.

12h20-12h30 : Sortie des enfants en demi-journée du mercredi : Jeux libres, lecture dans la salle de l'ALSH.

12h-13h : Temps de repas. C'est un des moments de la vie quotidienne les plus importants puisque c'est lors de ce temps que nous comptons développer un esprit de partage et d'entraide autour du repas et de son déroulement. (Les enfants sont sollicités pour aider au déroulement du repas à table ; Se passer les assiettes, les plats, les brocs d'eau, dire merci et s'il te plaît aux autres. Mais également hors de la table ; aller remplir les brocs d'eau à la fontaine, débarrasser en respectant les poubelles de tri alimentaire, les serviettes ou les verres en plastiques) ceci n'est pas réalisable en période de crise sanitaire, le protocole ne le permet pas. Ce moment et également un moment de découverte alimentaire pour certains d'entre eux, nous en parlons si besoin. A la fin du repas des petits jeux sont proposés comme des devinettes ou des discussions autour d'un sujet qui touche les enfants.

Nous y apportons toute notre attention car sur les temps scolaires ces objectifs pédagogiques autour du repas sont plus difficiles à atteindre par le grand nombre d'enfants, le manque de temps avec l'enchainement des 2 services.

13h : Accompagnement aux toilettes et lavage des mains en chansons par petits groupes

13h15-15h15 : Temps de sieste pour les petits.

13h15-14h30 : Temps calme pour le groupe des moyens/grands ou départ en sortie.

14h30-16h : Ateliers / Jeux pour les moyens et grands

A partir de 14h30 jusqu'à 15h : Réveil échelonné des petits, accompagnement aux toilettes, rhabillage. Suivi d'un temps collectif petits jeux, histoire, chanson,

16h : Goûter tous en même temps mais pas ensemble, Les petits gouttent dans leur réfectoire et les moyens/grands dans le leur. Un repas autour de l'entraide et du partage.

17h-18h30 : Départ échelonné des enfants. Jeu libre d'intérieur ou d'extérieur, Petits ateliers, jeux de société, perles, puzzle, jeu de construction, décos etc....)

18h20 /30 : Rangement animateurs et enfants et fermeture du centre.

- ***La sieste :**

Essentielle dans la journée des Petits c'est aussi le moment d'apprendre à faire par soi-même. Se déshabiller tout seul, ranger ses affaires, se mettre au lit, se rhabiller seul tout un programme pour avancer vers l'autonomie. La phase d'endormissement est très importante c'est pourquoi les animateurs mettent en place un rituel qui consiste une fois tous dans leurs lit nominatif l'animateur lit une histoire, ou deux selon les besoins puis une musique douce est proposée le temps que tous s'endorment. Certains enfants ont besoin de présence donc le deuxième animateur reste à proximité de ceux qui ont besoin. Un réveil échelonné est mis en place lorsque certains enfants se réveillent plus tôt ils sont accompagnés dans la classe mitoyenne et peuvent se rhabiller et profiter des jeux en attendant leurs camarades.

- ***Le temps calme :**

Un temps calme est proposé aux enfants en fonction de leur besoin et de leur état de fatigue. Des ateliers sont mis en place tels que : lecture de contes, comptines, jeux calmes, relaxation, musique douce, etc. Ce moment est aussi un temps d'échanges et d'expression entre enfants et animateurs.

Les moyens et grands qui souhaitent se reposer ont la possibilité de s'allonger sur des tapis afin de se détendre. Un espace détente est organisé et mis à leur disposition avec des tapis, lumière éteinte, musique douce.

- **Le goûter :**

Le réfectoire est aménagé en 3 ou 4 tables (fonction des effectifs) où les enfants sont mélangés par âges. Les animateurs ont généralement préparé les tables en y mettant les couverts et les verres, les enfants peuvent également aidés à la préparation du gouter en recevant des petites « missions » de la part des animateurs selon la gestion du temps. Cela les responsabilise et la plupart du temps ce sont eux qui en font la demande. Des chansons, des comptines ou des petits jeux sont proposés par les enfants ou par l'équipe d'animation vers la fin du gouter.

- **Les jeux libres :**

Ce sont des espaces de détente et d'apprentissage, de jeux mis à disposition des enfants intérieurs ou extérieur visant à développer leur autonomie, leur imagination et leur libre arbitre toujours sous la vigilance de l'animateur.

Exemples : Jeux de construction, jeux d'expressions, dessins, espace imitation, jeux de société, livres, jeux de ballons, jouet d'extérieurs....

L'équipe d'animation partage ce moment de détente et d'apprentissage avec les enfants, c'est le moment informel où se crée un échange intense et enrichissant. Ces moments sont nécessaires pour les besoins affectifs de l'enfant et permettent aux animateurs de créer un lien de confiance, indispensable pour les enfants pendant lequel ils se découvrent, s'affirment et se construisent seuls et face au groupe. Les animateurs portent une attention particulière à observer l'évolution des enfants dans leurs moments libres pour réorganiser les espaces de jeux et varier les propositions au fur à mesure et bien sûr à assurer la sécurité physique et affective.

b- Vacances scolaires

Une annexe au présent Projet Pédagogique est alors faite par la Directrice en responsabilité à ce moment car un regroupement par secteur est mis en place avec un roulement d'occupation des sites. Pour Carnot, nous sommes systématiquement regroupés avec Pont Royal et durant certaines vacances avec Paul Doumer et Belle image sauf la

dernière semaine d'août où toutes les écoles ré-ouvrent. Durant l'été une section petite enfance est organisée afin de favoriser la passerelle entre petite enfance et petite section.

Le fonctionnement est le même que les mercredis mais sans la demi-journée.

Rôle des personnels

Afin de mener ce projet pédagogique et les projets d'animations les rôles du directeur et de l'animateur sont rappelés systématiquement afin de poser un cadre indispensable au bon fonctionnement et déroulement de nos actions.

i. Animateurs

Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et en a connaissance

Auprès des enfants :

- Il est garant de la sécurité affective et physique de l'enfant,
- Il s'engage à transmettre les valeurs éducatives de notre projet
- Il se sert de ses compétences pour mettre à profit son projet d'animation,
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes,
- Il sait accepter le refus et sait solliciter sans forcer,
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants,
- Il gère son activité de la préparation jusqu'au rangement,
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière
- Il connaît les règles de vie et de sécurité essentielles à la vie du centre et aux activités proposées,
- C'est un modèle pour l'enfant (langage, tenue et respect du matériel).

Avec ses collègues :

- Il respecte ses collègues, sa hiérarchie, et tout autre agent,
- Il est ponctuel sur tous les temps (réunion, accueil, service)
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre,
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur ses actions,
- Il respecte le travail de l'autre (animateurs, prestataires, personnel de service, chauffeur de car, surveillant de baignade, etc.).

Avec les parents :

- Il échange avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs,
- Il sait se positionner
- Il sait donner les informations nécessaires sans en rajouter
- Il sait répondre et orienter les parents vers les personnes concernées,
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ,
- Il sait accueillir et informer avec politesse

ii. Directeur

- Il respecte ses collègues et sa hiérarchie,
- Il organise l'accueil et le départ des enfants,
- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants et de ses animateurs,
- Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique,
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel,
- Il gère le budget et les relations avec les différents prestataires,
- Il a en charge la gestion quotidienne de l'ALSH (administrative, financière et matérielle),

- Il a un rôle de formateur auprès des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires,
- Il associe les parents à la vie de l'ALSH,
- Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du centre.
- Il est le lien entre le service « enfance et jeunesse », les animateurs et le personnel de l'école (Directeur et enseignants).

b. HYGIENE ET SECURITE

i. PLAN VIGIPIRATE :

La nouvelle posture Vigipirate « Eté-Automne 2025 » est active à compter du 15/01/2025. Niveau Urgence attentat

Les sorties en extérieur de la ville sont autorisées. La ville met à disposition des cars, équipés de ceintures, pour faciliter le transport des enfants vers leur lieu de sortie en toute sécurité. A ce jour les sorties proposées sont possibles dans les villes limitrophes, dans des parcs et/ou structure de la ville pour tous les enfants de 3 ans et plus.

ii. Exercices d'évacuation :

A chaque période de vacances sont réalisés un exercice alerte incendie et un exercice évacuation de car également durant l'année un mercredi.

Ils sont inscrits dans le cahier de sécurité se trouvant dans la salle des maitres.

Concernant l'alerte intrusion nous respectons le même le PPMS émis par la Directrice de l'école disponible sur le panneau d'affichage.

iii. Fiches sanitaires

Elles sont obligatoires et demandées à chaque début d'année scolaire et contrôlées avant chaque période de vacances. Elles peuvent être mises à jour à tout moment par les parents et nous servent de contrôle pour les personnes autorisées à récupérer l'enfant. Le suivi des vaccins obligatoires, les autorisations spéciales...

iv. Cahier de bord

Pour chaque temps d'accueil est utilisé un cahier de bord : matin, pause méridienne, soir et mercredi.

L'animateur ou le directeur chargé de l'accueil et du listing doit le remplir chaque jour.

Les informations inscrites sont : nom du directeur, les animateurs présents et aussi les absents et remplaçants, les retards animateurs et retards enfants. Les effectifs détaillés par groupe et leurs animateurs en charges. Les incidents parvenus s'il y en a. les informations ponctuelles concernant les enfants, les sorties : lieux, horaire, encadrant.

v. Pharmacie

La pharmacie est fournie par SEJ elle contient : thermomètre frontal, bombe de froid, antiseptique, sérum physiologique, pansement, compresse, bandage, couverture chauffante, crème arnica pour les chocs, crème piqûres d'insecte. Tous les produits sont vérifiés (DLC et stock) systématiquement avant chaque période de vacances et régulièrement au cours de l'année scolaire par l'animateur référent.

Un cahier de suivi de soin est rangé dans la pharmacie, il contient les inventaires réaliser durant l'année (début, mi et fin). On y inscrit lors de soin la date, le nom de l'enfant, l'animateur, le type de blessure et le produit utiliser.

vi. Recommandations de sécurité et de soins d'infirmierie et soins destinés aux enfants

- Rappel des taux d'encadrement pour chaque activité aux animateurs,
- Elaboration et vérification des listes de groupes avant 9h30
- Elaboration et vérification des listes de sortie avant départ du groupe,
- Appel nominatif des enfants avant chaque rassemblement, avant le départ en sortie, le départ du lieu de sortie et à l'arrivée à l'accueil de loisirs

- Comptage du groupe d'enfants régulièrement tout au long de la journée et systématiquement à chaque changement de lieux même à l'intérieur du centre.
- Mise en place d'un carnet de transmission. Il permet de faire un retour aux parents de garder une trace des divers événements (journée de l'enfant, inscription, accident, fatigue, vomissement, etc.).
- PAI (protocole d'accueil individualisé) ils sont transmis par la Directrice d'école, copier et rassembler dans un lutin. Le traitement médical avec ordonnance se trouve dans l'armoire dédié en salle des maîtres et reste accessible pour l'ensemble du personnel qui est informé de la liste des enfants et des mesures à prendre. Pour les PAI alimentaire, le panier repas est récupéré le matin par un agent ERG qui vérifie la température et le place dans le frigidaire dédié.
- Vérification des trousse à pharmacie avant chaque sortie et prise des PAI des enfants concernés,
- Mise à disposition et mise à jour de la réglementation,
- Vérification des fiches de renseignements et sanitaires des enfants.
- Registre de sécurité qui recense les exercices incendies
- Mise en place d'exercices d'évacuation incendie et car réguliers

Protocole évacuation incendie

Il est affiché à l'entrée de l'école dans le hall sur le mur de gauche. Le cahier de sécurité incendie est disponible dans la salle des maîtres dans l'étagère à côté du bureau de la Directrice.

IV – Evaluation

a- Evaluation du projet pédagogique.

Un bilan sur le projet pédagogique est réalisé, lors d'une réunion, tous les trimestres par toute l'équipe d'animation, portant sur :

- Avancement des projets d'animations de chaque animateur,
- Evolution des enfants individuelle et collective,
- Retour des parents
- Retour des enfants (est-ce qu'il a envie d'aller au centre ? est-ce qu'il a participé et aimé les activités proposées ? parlent-ils des activités à son entourage ? en redemande-t-il ? est-ce qu'il se rappelle des activités ?).

Ce bilan permet de pouvoir faire évoluer le projet pédagogique en fonction des attentes de la Direction.

b- Evaluation de l'équipe d'animation

Une évaluation de l'équipe d'animation est effectuée tous les trimestres par le Directeur de l'ALSH, portant notamment, sur :

- Savoir être et savoir faire
- Suivi de leur projet d'animation
- Intégration dans l'équipe
- Relationnel avec les enfants et les parents
- Qualité du travail et investissement
- Evolution professionnelle
- Ponctualité
- Discréption professionnelle

Cette évaluation se fait par le biais d'un échange individuel et une grille d'évaluation. Le personnel, contractuel et titulaire, participe à un échange annuel pour faire un bilan de l'action menée et les perspectives envisagées pour l'année suivante (Entretien d'évaluation professionnel). Tout au long de l'année et durant les périodes de vacances scolaires par d'autres Directeurs des évaluations peuvent être réalisées en fonction des besoins.

V – Les annexes

Fonctionnement pause méridienne

Fonctionnement Matin/Soir

Projet Parentalité

Trame du projet d'activité

Trame projet d'animation

Protocole d'évacuation incendie (tableau d'affichage des réglementations)

Protocole évacuation incendie et de confinement :

Rédiger et mis en place par la Directrice de l'école.

Disponible sur le tableau d'affichage des réglementations.

Liste des affichages obligatoires et réglementaires

- Police d'assurance
- Instruction départementale
- Les adresses et numéros de téléphone des services d'urgence et du service enfance et jeunesse
- « Allô enfance maltraitée »
- Vigipirate niveau d'alerte
- L'interdiction de fumer dans les locaux
- Les plans d'évacuation et les consignes en cas d'incendie
- Récépissé de la déclaration des locaux.
- Planning et horaires des personnels

Document à afficher dans les vitrines :

- Affiches présentant les centres de loisirs
- La liste des animateurs et Directeur de l'ALSH
- Le programme d'activités
- Les menus